

2.00 crédits	20.0 h	Q2	
--------------	--------	----	--

Enseignants	Delgrange Xavier ;El Berhomi Mathias (supplée Delgrange Xavier) ;Pourtois Hervé (coordinateur(trice)) ;Vandamme Pierre-Etienne ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	Bases historiques et socio-politiques des décrets Neutralité (1993, 2004, 2015) Approche juridique des décrets Bases historiques et philosophiques des Droits de l'Homme Approche juridique des Droits de l'Homme Modèles de laïcité Engagement et neutralité Réflexions épistémologique et éthique à propos des décrets Témoignages professionnels
Acquis d'apprentissage	<p><b>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</b></p> <p>L'étudiant sera capable de <b>décrire et d'argumenter</b> la posture d'un enseignant « neutre » requise dans l'enseignement officiel.</p> <p>L'étudiant sera capable de se situer <b>personnellement</b> par rapport à cette exigence.</p> <p>Il pourra en outre proposer des <b>attitudes et comportements</b> susceptibles de faciliter la résolution de conflits liés aux convictions en situation scolaire.</p> <p>1 Ces acquis d'apprentissage reflètent les compétences 1, 2, 3, 6, 8 et 13 des standards officiels.</p> <p>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « <a href="#">Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE)</a> ».</p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Session de juin : travail de groupe (4 à 5 étudiant.e.s) présentant 1° une analyse commune d'un dilemme éthique s'appuyant sur des notions juridiques et éthiques et la méthodologie présentées au cours ; 2° un positionnement personnel de chaque étudiant.e.</li> <li>• Session de septembre : travail individuel présentant 1° une analyse d'un dilemme éthique s'appuyant sur des notions juridiques et éthiques et la méthodologie présentées au cours ; 2° un positionnement personnel.</li> </ul>
Méthodes d'enseignement	<p>Programme structuré en 8 séances de 2h30.</p> <p>Exposés assurés par les cotitulaires et suivis de moments de discussions et d'appropriation.</p> <p>Les exposés présenteront des notions juridiques et éthiques en les illustrant par des cas concrets ainsi qu'une méthode d'analyse de dilemmes éthiques en situation d'enseignement qui sera utilisée en séance et pour le travail final. Les séances feront aussi la place à des témoignages d'enseignants.</p>
Contenu	<p>Cette unité d'enseignement vise</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• à satisfaire une obligation décrétole afin de pouvoir postuler dans l'enseignement de la Communauté ou l'enseignement officiel subventionné en FWB. La formation porte sur les décrets Neutralité (du 31 mars 1994, du 17 décembre 2003, 14 juillet 2015 et du 9 février 2019), les grands textes fondateurs de la démocratie et de la citoyenneté moderne;</li> <li>• à outiller les étudiant.e.s en vue de développer une réflexion personnelle informée et argumentée sur la responsabilité professionnelle, juridique et éthique, de l'enseignant face à des situations d'enseignement qui mettent en jeu la neutralité et les fondements des droits de l'homme et de la démocratie.</li> </ul>
Ressources en ligne	<p>Décret du 31 mars 1994  <a href="https://www.galilex.cfwb.be/document/pdf/18312_000.pdf">https://www.galilex.cfwb.be/document/pdf/18312_000.pdf</a>                  Décret du 17 décembre 2003  <a href="https://www.galilex.cfwb.be/document/pdf/28381_000.pdf">https://www.galilex.cfwb.be/document/pdf/28381_000.pdf</a>                  Décret du 14 juillet 2015  <a href="https://www.galilex.cfwb.be/document/pdf/41716_000.pdf">https://www.galilex.cfwb.be/document/pdf/41716_000.pdf</a></p>

	Décret du 7 février 2019 (art. 80) <a href="http://www.etaamb.be/fr/decret-du-07-fevrier-2019_n2019040573.html">http://www.etaamb.be/fr/decret-du-07-fevrier-2019_n2019040573.html</a>
Bibliographie	La bibliographie est disponible sur Moodle
Autres infos	Les cours se donnent en français.
Faculté ou entité en charge:	EDEF

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en anthropologie	<a href="#">ANTR2M</a>	2		
Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (sciences mathématiques)	<a href="#">MATH2A</a>	2		
Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (sciences physiques)	<a href="#">PHYS2A</a>	2		
Master [120] en biologie des organismes et écologie	<a href="#">BOE2M</a>	2		
Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (langues et lettres anciennes et modernes)	<a href="#">LAFR2A</a>	2		
Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (sciences psychologiques et sciences de l'éducation)	<a href="#">PSP2A</a>	2		
Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (philosophie)	<a href="#">FILO2A</a>	2		
Master [120] en théologie	<a href="#">THEO2M</a>	2		
Master [120] en biochimie et biologie moléculaire et cellulaire	<a href="#">BBMC2M</a>	2		
Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (sociologie, sciences politiques, anthropologie)	<a href="#">ASSO2A</a>	2		
Master [120] en traduction	<a href="#">TRAD2M</a>	2		
Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (sciences géographiques)	<a href="#">GEO2A</a>	2		
Master [120] en sociologie	<a href="#">SOC2M</a>	2		
Master [120] en histoire	<a href="#">HIST2M</a>	2		
Master [120] en langues et lettres anciennes et modernes	<a href="#">LAFR2M</a>	2		

Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (langues et lettres françaises et romanes)	<a href="#">ROM2A</a>	2		
Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (histoire)	<a href="#">HIST2A</a>	2		
Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (sciences biologiques)	<a href="#">BIOL2A</a>	2		
Master [120] en sciences mathématiques	<a href="#">MATH2M</a>	2		
Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (sciences économiques, orientation générale)	<a href="#">ECGE2A</a>	2		
Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (information et communication)	<a href="#">COMU2A</a>	2		
Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (histoire de l'art et archéologie, orientation générale)	<a href="#">ARKE2A</a>	2		
Master [120] en sciences chimiques	<a href="#">CHIM2M</a>	2		
Master [120] en arts du spectacle	<a href="#">THEA2M</a>	2		
Master [120] en sciences des religions	<a href="#">SREL2M</a>	4		
Master [120] en sciences politiques, orientation générale	<a href="#">SPOL2M</a>	2		
Master [120] en philosophie	<a href="#">FILO2M</a>	2		
Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (langues et lettres modernes, orientation générale)	<a href="#">ROGE2A</a>	2		
Master [120] en sciences physiques	<a href="#">PHYS2M</a>	2		
Master [120] en langues et lettres modernes, orientation germaniques	<a href="#">GERM2M</a>	2		

Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (langues et lettres modernes, orientation germaniques)	<a href="#">GERM2A</a>	2		
Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (arts du spectacle)	<a href="#">THEA2A</a>	2		
Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (éducation physique)	<a href="#">EDPH2A</a>	2		
Master [120] en histoire de l'art et archéologie, orientation générale	<a href="#">ARKE2M</a>	2		
Master [120] en langues et lettres anciennes, orientation classiques	<a href="#">CLAS2M</a>	2		
Master [120] en sciences économiques, orientation générale	<a href="#">ECON2M</a>	2		
Master [120] en langues et lettres modernes, orientation générale	<a href="#">ROGE2M</a>	2		
Master [120] en études bibliques	<a href="#">EBIB2M</a>	2		
Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (sciences chimiques)	<a href="#">CHIM2A</a>	2		
Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (langues et lettres anciennes, orientation classiques)	<a href="#">CLAS2A</a>	2		
Master [120] en sciences géographiques, orientation générale	<a href="#">GEOG2M</a>	2		
Master [120] en sciences de la motricité, orientation éducation physique	<a href="#">EDPH2M</a>	2		
Master [120] en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale	<a href="#">ROM2M</a>	2		

Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (théologie)	THEO2A	2		
--	--------	---	--	---